

2ème RENCONTRE

L'EUROPE DE LA CULTURE

Les journées professionnelles du TRANSFO
LUNDI 29 JUIN 2009 de 9h30 à 17h30

■ LA JETEE - Clermont-Ferrand (63) www.letransfo.fr

VILLE TRANSFO
MAYEURS ET PROFESSIONNELS
DU TERTIAIRE ET DE LA CULTURE
PAR LE DÉPARTEMENT D'AUVERGNE

CONSEIL RÉGIONAL
AUVERGNE

auvergne

AUVERGNE
BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

COMPTE RENDU

L'EUROPE DE LA CULTURE – 2ème rencontre

Organisée dans le cadre des journées professionnelles du TRANSFO, cette journée s'adressait à toute personne qui œuvre au développement d'un territoire, quel que soit le rôle joué dans ce développement : professionnel de la création artistique, de la culture, de la formation, du social, de l'économie, etc., et plus largement à l'ensemble des acteurs qui souhaitent faire l'Europe. N'oublions pas que l'Europe, c'est nous qui la faisons ! Et pour l'Europe, il est indispensable de dépasser nos représentations institutionnelles, de nous frotter à d'autres façons de penser, de regarder, de créer...

Le 29 juin 2009, les acteurs engagés dans des démarches d'échanges culturels en Europe, ont su nous convaincre et nous donner les clés pour se lancer.

• Cette seconde Rencontre s'est tenue à La Jetée (Clermont-Ferrand) :

- Le matin, a été apporté un éclairage sur le thème de Culture et solidarités territoriales, économiques et sociales et des informations sur la Mise en œuvre de l'Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation ;

- L'après-midi, la parole a été donnée à des acteurs engagés dans des projets de coopération culturelle et ayant bénéficié de dispositifs financiers européens. A chaque témoignage, ont été apportés des éclairages sur les différents programmes.

• L'animation et la modération de la journée ont été assurées par Simon Pourret, directeur du TRANSFO et Nicole Combezou, chargée de mission Europe et International.

OUVERTURE

L'ouverture de la journée a été faite par :

- Michèle André, présidente du TRANSFO, sénatrice du Puy-de-Dôme, en charge de la Commission des finances ;
- Jean-Claude Mairal, vice-président du Conseil régional d'Auvergne, en charge de l'Europe et de la Coopération décentralisée ;
- Simon Pourret, directeur du TRANSFO.

Simon Pourret remercie chacun d'avoir répondu à l'invitation du TRANSFO pour cette journée de réflexion et d'échange sur la question de l'Europe des territoires et de la culture, et de la place de l'Auvergne dans cette Europe-là. Il remercie tout particulièrement Michel Quévit, de l'Université de Louvain-la-Neuve en Belgique, Pascal Brunet, directeur du Relais culture Europe et Fabienne Trotte, responsable du Pôle Prospective au Relais culture Europe avec qui LE TRANSFO a bâti le programme de cette journée et a un partenariat très constructif sur la question européenne.

En juin 2008, LE TRANSFO a signé une convention de partenariat avec le Relais culture Europe. LE TRANSFO est l'un des 13 Pôles régionaux culture Europe. La structure est ainsi chargée, par l'intermédiaire de Nicole Combezou, d'informer, sensibiliser, accompagner et former tous les acteurs qui veulent coopérer et travailler sur l'espace européen et au-delà, et qui recherchent des partenaires et des financements européens. Simon Pourret rappelle qu'une première rencontre avait eu lieu en 2007 afin de mettre en place une réflexion autour de « l'Europe de la culture » car l'Auvergne était alors très peu investie dans ces questions européennes. Comme en 2007, sont présents beaucoup d'acteurs des communautés de communes, ceux qui mettent en œuvre l'Europe sur les territoires et aussi des artistes. Simon Pourret insiste sur l'importance de la participation de ces derniers à ces débats.

Pour lancer le débat, on découvre un premier reportage vidéo réalisé par LE TRANSFO au mois de mai, lors des Rencontres interrégionales européennes Le Livre en Europe et au festival Europavox. Plusieurs acteurs de la culture et du monde artistique se sont exprimés sur la question de l'Europe. On peut entendre « qu'avec la mondialisation, notre territoire, maintenant, c'est l'Europe » et qu'il faut faire le souhait d'une Europe du dialogue et du respect des différences, d'une Europe qui favorise la diversité.

Emmanuelle Perrone (Festival de Gannat qui a bénéficié du Programme culture) déclare que « l'Europe est un grand défi donné aux citoyens ».

Simon Pourret donne alors la parole à Michèle André pour qu'elle nous donne sa vision de l'Europe de la culture et nous dise si elle partage l'idée d'Emmanuelle Perrone.

Michèle André déclare que LE TRANSFO est un lieu où échanges, dialogues et rencontres peuvent se faire dans de multiples domaines avec une volonté de préserver la diversité. Elle fait le vœu qu'il en soit ainsi avec l'Europe de la culture qu'elle souhaite capable d'intelligence et de constructions communes. « Que ferons-nous des langues et de nos capacités à se comprendre : c'est sans doute là le vrai défi », déclare-t-elle. Elle estime que la culture peut sans doute permettre cette construction.

Simon Pourret présente Jean-Claude Mairal. Vice-président du Conseil régional d'Auvergne, en charge de l'Europe et de la Coopération décentralisée, il est aussi, et notamment, membre du Comité directeur de l'Association française des Conseils des communes et régions d'Europe (l'AFCCRE), membre de la Commission nationale de la coopération décentralisée.

Simon Pourret rappelle que le Conseil régional d'Auvergne mène, entre autres, des actions de coopération décentralisée avec la Bosnie et qu'ont été accueillies, les 24 et 25 juin 2009, les Rencontres franco-bosniaques.

Jean-Claude Mairal mène de nombreux projets de coopération. Il a développé la coopération avec le Portugal, initiée par le Président Bonté, en raison de la présence en Auvergne de 70 000 personnes originaires de la région Norte. Le TRANSFO est très impliqué dans cette coopération, il coordonne des projets culturels dans le domaine du livre et de la lecture, de

la musique, du cinéma... Jean-Claude Mairal mène également des projets de coopération décentralisée avec le Mali et Madagascar. Il est particulièrement impliqué dans les questions de tourisme responsable et solidaire, en bref, il est un fervent militant de la diversité culturelle. Jean-Claude Mairal part de la crise systémique, de la crise de civilisation actuelle. Il souligne que l'Europe est parcourue depuis longtemps par les cultures du monde. Il déclare que si l'eurocentrisme a longtemps dominé le monde, aujourd'hui, cette pensée occidentale est contestée. Il fait référence au livre de Robert Castel, La montée des incertitudes, mais affirme qu'il s'agit aussi de la montée des possibles, de l'universalisme. On assiste à une redécouverte, une (ré)émergence des cultures africaines, maghrébines, asiatiques, etc. Jean-Claude Mairal rappelle que toutes ces cultures sont présentes sur nos territoires. Il est fondamental pour lui de réfléchir à la façon de construire un espace européen qui soit un espace de dialogue. D'autre part, il existe un lien très fort entre l'approche culturelle et l'approche territoriale. La demande de lien social, de solidarité est très forte et elle passera, pour Jean-Claude Mairal, par la culture qui est, selon lui, le nouveau pilier du développement durable.

Simon Pourret rappelle à quel point la question de l'altérité est une question fondamentale dans la construction européenne et présente rapidement le programme de la journée. Le matin, Michel Quévit, Pascal Brunet et Fabienne Trotte vont nous donner des éléments de politique générale européenne, des éléments de bilan sur le mi-parcours de la programmation 2007-2013 et des éléments de prospective. L'après-midi, vont se tenir deux tables rondes, la première intitulée Europe et innovations économiques et sociales et la seconde sera consacrée à l'Europe et développement rural.

INTRODUCTION

Nicole Combezou introduit la rencontre en rappelant que la première rencontre « l'Europe de la culture » que LE TRANSFO avait organisée avec le Relais culture Europe en 2007, était articulée autour de la question de la citoyenneté et du rôle de la coopération culturelle dans la construction de cette citoyenneté européenne. Cette année, la rencontre porte sur la question du Territoire afin de montrer que l'Europe est sur les territoires, et non pas quelque part dans des bureaux à Bruxelles et qu'elle concerne toutes les politiques, y compris celle de la culture. La citoyenneté européenne reste à construire, les dernières élections montrent qu'il y a un problème. L'euroscpticisme est bien présent, la notion d'appartenance à quelque chose de commun ne va pas de soi et c'est pourtant primordial. Comment construire une identité cultu-

relle européenne ? La culture a un rôle prépondérant à jouer dans la question du « vivre ensemble » à travers la question de l'inter culturalité. Les projets culturels ne devraient-ils pas développer des capacités multiculturelles chez les citoyens ? L'Europe, c'est nous qui la faisons, au quotidien sur notre territoire, dans les intentions qui sous-tendent nos projets. Comment intégrer les préoccupations sociétales dans les préoccupations artistiques et culturelles ? C'est de tout cela dont il va être débattu pour tenter d'en comprendre les enjeux.

EUROPE, CULTURE ET TERRITOIRES

« CULTURE ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES »

• Conférence par Michel Quévit, professeur en Développement régional à la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques de l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique) et administrateur-Délégué de RIDER II (Réseaux, Innovation et Développement Régional).

Michel Quévit a notamment participé à la réalisation de nombreux projets de développement territorial et de coopération transfrontalière et interrégionale avec de nombreuses régions de l'Union européenne. Il a également été à plusieurs reprises expert auprès de l'OCDE sur les thématiques du développement rural, de la création d'emplois locaux et sur les problèmes régionaux des pays de l'Europe centrale et orientale. Il participe actuellement aux travaux du Relais culture Europe relatifs au rôle et à la place de la culture dans le projet européen.

Michel Quévit nous fait une présentation des contributions de la culture au projet européen. Il déclare être un sociologue-économiste passionné par l'univers de la culture. Il a beaucoup travaillé sur les grandes mutations de l'Europe et des territoires et « il y a eu un changement copernicien ! » Comment la politique peut-elle répondre à cela ? Et comment la culture, à l'intérieur du politique, peut-elle intervenir ?

Plan de la présentation :

- 1 - Le cadre de référence : La multidimensionnalité de la culture et le nouveau contexte du développement des territoires européens ;
- 2 - Les politiques européennes : des champs d'action pour le développement de la culture ;
- 3 - La culture, vecteur du développement territorial : déterminants et implications pour l'acteur culturel.

1 – LE CADRE DE RÉFÉRENCE : LA MULTIDIMENSIONNALITÉ DU CHAMP CULTUREL DANS LE PROJET EUROPÉEN

La multidimensionnalité du champ culturel : une transversalité intrinsèque

- Le champ de la créativité (quelques aspects) : Education à la créativité et formation de base et continue ; Développement des pratiques artistiques et mutualisation des savoirs et des savoir-faire artistiques ; Développement des métiers créatifs (théâtre, cinéma, littérature, musique, dessin, danse, audiovisuel, société de l'information, etc.).
- Le champ des enjeux sociétaux et des valeurs collectives (quelques aspects) : Valorisation de la diversité culturelle et éducation à la multiculturalité ; Solidarité intergénérationnelle ; Développement de la citoyenneté responsable et des pratiques participatives ; Immigration et dialogue interculturel ; Fractures sociales et nouvelles solidarités sociétales, etc.
- Le champ de la valorisation du patrimoine culturel (quelques aspects) : Mémoire collective et historicité ; Valorisation de l'héritage culturel local et régional ; Développement des savoir-faire de gestion de l'héritage culturel (numérisation, archivage des données et documents, coproduction audiovisuelle) ; TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et développement du patrimoine culturel.
- Le champ de l'économie de la culture (quelques aspects) : Développement des entreprises (services et industries) culturelles et des métiers créatifs ; Développement des services en TIC directement liées au développement du secteur culturel ; Création de clusters créatifs et Innovation d'entrepreneurs.
– Le contexte actuel des enjeux européens : la globalisation de l'économie et le défi de la compétitivité des territoires de l'Union européenne.
- Les grands paradigmes de la globalisation : Le paradigme de l'Immatériel (société de la connaissance et société de l'information) ; Le paradigme de la Production des biens (les nouveaux cycles de vie des produits

et le défi de l'innovation) ; Le paradigme du Marché du travail (travailler plus longtemps et se former tout au long de la vie) ; Le paradigme du Développement planétaire (réchauffement climatique et société non équitable).

- L'innovation – une réalité sociétale et pluridisciplinaire : L'innovation concerne tous les champs de la société (innovation sociale, culturelle, politique, etc.) ; L'innovation est un moteur du changement sociétal (lien avec l'action sociale et la capacité des individus à changer la société).
- Créer un « territoire apprenant et innovant » par l'éducation et le développement culturel : « Celui qui aime apprendre est bien près du savoir » (Confucius).
- Un développement territorial en réseaux – l'impératif de la masse critique pour accéder au global : Les réseaux d'entreprises ; Les réseaux entre structures de recherche, de formation, de création culturelle et entreprises ; Les réseaux de coopérations interrégionales et transnationales.
- L'accessibilité au global – du local au global : Repositionnement de l'attractivité territoriale (accéder au global est plus important qu'être attractif) ; Ouverture à l'internationalisation ; L'enjeu du développement planétaire (développer une société locale durable et équitable dans un monde de plus en plus globalisé). Il est fondamental d'être dans une dynamique de territorialisation.

2 - LES POLITIQUES EUROPÉENNES : DES CHAMPS D'ACTION POUR UNE DÉMARCHE TRANSVERSALE DE LA CULTURE

- 4 domaines stratégiques des politiques de l'Union européenne : La société de la connaissance et la société de l'information ; Le développement durable ; Les politiques d'équité sociale ; La cohésion territoriale ;
- La transversalité dans le projet européen – ses principales caractéristiques : Une démarche interdisciplinaire (croiser l'économique, le social, le culturel et l'environnemental) ; Une démarche de temporalité ; Une démarche de partenariat ;
- La culture dans la société de la connaissance et de l'information – quelques enjeux clé : L'éducation à la

créativité ; Le développement à l'esprit d'initiative et à la capacité d'autonomie des populations ; La créativité et le développement de l'innovation ; La numérisation du patrimoine culturel immatériel et les transferts des connaissances et des savoir-faire ;

- La culture dans les politiques de développement durable ;
 - La culture dans les politiques d'équité sociale ;
 - La culture dans la démarche de la cohésion territoriale.
- On ne peut plus penser un projet culturel sans l'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire. Il devient impératif de croiser le culturel, l'économique, le social et l'environnemental.

3 - LA CULTURE, VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : L'ACTEUR CULTUREL DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- La stratégie territoriale – clé de voûte du développement territorial : La détermination des orientations stratégiques (priorités et axes stratégiques du programme de coopération) ; L'élaboration du programme pluriannuel (la cohérence avec la stratégie et le choix des projets concrets) ;
- La gouvernance territoriale – ses paramètres incontournables : Une vision claire du futur de la région et de son positionnement dans la globalisation (anticiper et prévenir pour agir) ; Des orientations stratégiques autour d'un projet fédérateur inscrit dans la continuité, et la cohérence entre les programmes et les projets concrets ; Une gouvernance « légitimée » qui s'appuie sur une citoyenneté responsable et organisée ;
- L'acteur culturel dans la gouvernance territoriale – des partenariats à géométrie variable : Des partenariats avec les autorités politiques régionales et locales dans le processus de programmation ; Des partenariats transversaux selon les politiques impliquées dans les programmes ; Des partenariats avec les entreprises et les associations organisées dans la société civile selon la nature des projets.

Ainsi, on peut constater que la culture est un moteur important du projet européen et du développement territorial et aussi un défi pour tous les territoires européens face à la globalisation.

Michel Quévit souligne que nous sommes dans une société qui reste encore fondamentalement injuste et qui fonctionne sur le principe de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il rappelle que l'Europe c'est au moins 150 cultures différentes. « Nous sommes face à une réalité et à un enjeu terribles : comment tirer profit de nos différences et s'en enrichir ? »

L'intervention de Michel Quévit a permis de mettre en avant la question de l'Europe sur les territoires, du développement intégré, de la culture au service du développement local, de la façon dont les régions françaises et européennes prennent en main ou non leur destin. La question de la participation de chacun aux changements de la société, la question de l'association des acteurs culturels et des artistes dans la définition des stratégies régionales, et la question des cohérences entre les stratégies, les projets et les programmes s'avèrent être des questions incontournables.

- Bruno Boussagol s'inquiète du peu de place de l'art dans l'Europe, notent la difficulté pour les artistes d'intégrer ces processus et pointent du doigt le risque d'instrumentalisation de la culture.
- Michel Quévit dit que l'art est essentiel mais que tout ceci est un combat et que si le monde artistique et culturel ne s'impose pas pour avoir sa place, personne ne le fera pour lui.
- Pascal Brunet déclare que la construction européenne est d'abord une construction culturelle, qu'aujourd'hui, tout est « marchandisé », que cette « marchandisation » conduit à la globalisation mais que l'important est de refuser l'uniformisation, de sortir de la massification : que le créateur irrigue l'ensemble du territoire, ce que souhaitait Jean Vilar.

INTRODUCTION

« MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA EUROPÉEN DE LA CULTURE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION : CONTEXTE, ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES »

• Par Pascal Brunet, directeur du Relais culture Europe.

Simon Pourret rappelle que cette association existe depuis 1999. C'est un point de contact, une interface entre les institutions européennes et les acteurs culturels. Pour les institutions européennes, le Relais sert d'interlocuteur en cas de consultation. Pour les acteurs sur le terrain, il sert de source d'information et de soutien technique. Le Relais culture Europe rassemble des spécialistes des politiques culturelles européennes.

Premier pas vers une stratégie culturelle européenne, l'Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation, adopté en 2007, propose un cadre de travail nouveau entre les institutions de l'Union, les États membres et les acteurs culturels autour d'objectifs culturels d'intérêt commun :

- la promotion de la diversité culturelle et le dialogue interculturel ;
- la promotion de la culture en tant que catalyseur de la créativité dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi ;
- la promotion de la culture en tant qu'élément indispensable dans les relations extérieures de l'Union.

Pour prendre connaissance de l'Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation suivre le lien : <http://www.letransfo.fr/Information-Ressource/Europe-International/Comprendre-les-enjeux-europeens-de-la-culture>

Pascal Brunet précise que l'actualité de l'Agenda européen de la culture est, bien entendu, en lien avec la construction de la citoyenneté européenne. Il précise qu'il n'est pas question de faire porter tous les maux de la terre à la culture mais de la penser dans un ensemble afin qu'elle puisse constituer un atout, qu'elle serve à nous rassembler au sein de cette complexité et de cette diversification des politiques. Le problème en France, c'est que l'on connaît très mal l'Europe et la construction européenne. Il y a une soixantaine de langues parlées dans l'Europe actuelle et cette Europe est extrêmement déséquilibrée et parcourue de tensions économiques. Quand on pense « politique culturelle », on la pense en fonction de ces réalités. Pas-

cal Brunet note l'importance du retour à la solidarité qui est très malmenée (surtout par l'Ouest européen). Actuellement, l'Europe ne sait plus gérer la question de l'immigration, elle ne sait plus respecter les droits et les libertés des populations. Aujourd'hui, il y a une liberté de circulation des produits, mais pas des hommes. Le débat va se poursuivre jusqu'en 2013.

La construction européenne s'est profondément modifiée au moment même où s'accumulaient de nombreuses crises : crise économique et sociale, crise de la solidarité européenne, crise de la valeur de l'Institution. « Voulons-nous détricoter le communautaire ou, au contraire, voulons-nous construire une Europe communautaire ? », interroge Pascal Brunet. Voulons-nous une Europe économique pure ou une Europe qui va faire du politique ? Comment faire qu'un espace de droits puisse s'inscrire et s'appliquer dans la construction européenne ? Il faut absolument que les acteurs culturels nomment ce qu'ils attendent du projet politique de l'Europe. Pascal Brunet explique que la France a beaucoup de mal à passer au multilatéral, elle reste dans le bilatéral, il faudrait faire de l'euro-péen. A l'heure actuelle, l'Europe polycentrique et multiculturelle est une réalité de territoire. « La culture est aujourd'hui pensée comme une réponse fonctionnaliste », déclare Pascal Brunet, la culture est pensée comme étant au service d'autre chose. Donc, il est impératif de faire très attention à cela car c'est effectivement ce que veut la Commission européenne. A nous de réagir, de nous constituer. Or, il se trouve que les Français ont plus de mal que d'autres à s'organiser face à ces problématiques. Et pourtant, il faut vraiment s'y mettre !

Pascal Brunet nous fait part de trois des questions qui vont se poser au secteur culturel :

- Nos institutions / Nos projets : « tous égaux, tous différents »
 - Nos droits (civiques et politiques, sociaux, culturels) / Nos diversités
 - Nécessité de prendre notre place, s'imposer dans cette société civile sinon, elle se fera sans nous.
- La question du guichet est également importante car elle a à voir avec les enjeux politiques et les enjeux des financements de demain.

Questions et réflexions des participants :

- Anne Branget (libraire) s'interroge sur la question de la « fonctionnalité » de la culture qui a tendance à se préciser de façon inquiétante. La culture va-t-elle réussir à se saisir à nouveau d'elle-même ?

- Pascal Brunet dit qu'il est très difficile de répondre à cela aujourd'hui. Une chose est sûre, si le secteur culturel ne s'investit pas, ce n'est pas lui qui fera changer les choses. D'où l'importance d'être présent dans les négociations et les débats de la construction européenne. Très peu de français le sont.

- Jean-Claude Mairal souligne que nous ne sommes pas à l'abri de réponses nationalistes. Il rappelle que la question de l'équité sociale est fondamentale, que les acteurs culturels doivent prendre toute leur place dans les débats européens. L'ouverture est primordiale, mais elle n'est pas évidente. L'Auvergne est encore trop dans la question du guichet (subventions), elle n'est pas encore assez dans la notion de transversalité, de projet...

- Jean-Claude Gal (metteur en scène, Théâtre du Péllican) travaille sur les territoires et nous fait part de la très belle expérience d'un projet qu'il a initié avec la Roumanie. Il rapporte qu'en Roumanie, la jeunesse rompt avec son passé et va vers la politique du plus offrant. Il s'inquiète de cela car, pour lui, une jeunesse qui rompt avec son passé se met en danger. Dans le cadre de ce projet, Jean-Claude Gal a énormément travaillé sur l'intergénérationnel. Il a bénéficié du Programme Leader – GAL des Combrailles.

- Emmanuelle Perrone (Festival Les Cultures du Monde Gannat) a bénéficié du Programme culture. Elle constate qu'il est très difficile de mobiliser le secteur artistique car c'est un secteur fragile. La culture cristallise les différences et il n'est pas simple d'harmoniser cela. Elle exprime aussi ses craintes quant au peu de temps qu'il reste pour faire « bouger » les choses dans la construction de l'Europe de la culture.

- Pascal Brunet lui répond qu'il est impératif d'entrer dans l'Agenda, que l'on soit prêt ou non. Il rappelle à quel point il est important de lutter contre l'isolement et d'entrer dans des mutualisations volontaires avant qu'elles ne soient imposées. Il faut se repenser comme un acteur pouvant partager avec d'autres, il faut réarticuler nos positions avec les pouvoirs publics. C'est à nous de nous saisir du débat public !

- Michel Quévité prend la parole pour préciser qu'il faut être convaincu qu'il n'existe pas un modèle de construction européenne. Il faut savoir utiliser les particularités de chaque territoire. On ne va pas dans l'Europe en gommant la diversité.

- Pascal Brunet signale qu'un grand basculement est en train de se faire quant à la « vision » de la citoyenneté européenne. Il estime que la question de l'héritage commun n'est pas la voie à suivre car il y a trop de diversité. Il faut à tout prix entrer en dialogue avec l'altérité.

LES PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES 2007-2013

« BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE DES PROGRAMMES OUVERTS À LA CULTURE »

- Par Fabienne Trotte, responsable du Pôle Prospective au Relais culture Europe.

Fabienne Trotte est spécialiste des politiques territoriales. Elle assure également l'information et l'accompagnement des porteurs de projets. Elle travaille aussi sur des études et suit le projet européen, Sostenuuto qu'elle va présenter dans l'après-midi.

Simon Pourret déclare que certaines personnes pré-

sentes la connaissent bien puisqu'elle assure les rendez-vous personnalisés et les formations que LE TRANSFO co-organise avec le Relais culture Europe. Fabienne Trotte connaît maintenant relativement bien le paysage culturel d'Auvergne, pour avoir reçu environ 40 porteurs de projets. Elle fait une présentation de l'architecture des programmes ouverts à la culture et explique que le Programme culture Europe n'est pas le seul qui peut financer des projets culturels.

L'action européenne possède 4 rubriques budgétaires

- Croissance durable (44%)
- Ressources naturelles (43%)
- L'Union européenne, acteur mondial (6%)
- Citoyenneté, liberté, sécurité, justice (1%)

Les grandes caractéristiques et les objectifs :

- Culture et citoyenneté : Associer activement les citoyens au processus d'intégration européenne ;
- Culture et croissance durable : Favoriser la cohésion des régions et investir dans la compétitivité ;
- Culture et ressources naturelles : Promouvoir le développement rural, le secteur de la pêche et la protection de l'environnement ;
- Culture et liberté, sécurité, justice : Renforcer l'Union comme espace de liberté, sécurité et justice ;
- Culture et Union, acteur global : Encourager le développement durable, la paix et la sécurité dans le monde.

Les programmes (susceptibles de financer des projets culturels) pour la région Auvergne :

• Culture et citoyenneté

Comme toutes les autres régions françaises, la région Auvergne est concernée par les programmes « Citoyenneté » : Les programmes Culture, Media 2007, Jeunesse en action, L'Europe pour les citoyens.

• Culture et croissance durable

• Cohésion

Comme toutes les régions métropolitaines françaises, la région Auvergne est concernée par le programme « Compétitivité régionale et emploi ».

Par ailleurs, la région est concernée par le programme « Coopération territoriale ».

• Compétitivité

Le programme opérationnel Compétitivité Auvergne possède 5 axes : Innovation ; Développement économique et attractivité ; Energies ; Accessibilité et attractivité ; Environnement.

• Culture et ressources naturelles

Comme toutes les autres régions de la France hexa-

gonale, la région Auvergne est concernée par le programme de développement rural hexagonal (PDRH). Comme toutes les autres régions françaises, elle est également concernée par le programme opérationnel national du Fonds européen de la Pêche et par le programme Life+.

• Culture et espace de liberté

Comme toutes les autres régions françaises, la région Auvergne est concernée par les programmes « Liberté, sécurité, justice ».

• Culture et union acteur global

Comme toutes les autres régions françaises, la région Auvergne sera concernée par certains programmes relevant de la rubrique « Union européenne, acteur global » et impliquant des pays tiers. Ces programmes sont encore majoritairement en cours d'adoption et se caractérisent en outre par des critères très spécifiques. Il convient ainsi d'attendre leur mise en œuvre pour connaître les possibilités exactes de participation et de financement.

Comment la culture peut-elle entrer dans d'autres axes ? C'est la question à étudier. En ce qui concerne la politique de développement rural, par exemple, la culture peut entrer dans l'axe « qualité de vie ».

La parole est ensuite donnée à Pascal Brunet pour clore la matinée. Il conclut en rappelant les axes capitaux du Programme culture Europe à ne pas perdre de vue : la mobilité, la circulation des œuvres, l'interculturalité.

Pour avoir toutes les informations et plus de détails sur les programmes de l'Europe de la culture, se rendre sur le site du Relais culture Europe : www.relais-culture-europe.org, rubrique Auvergne.

L'après-midi, deux tables rondes se sont tenues en s'appuyant sur la présentation de projets. Chaque témoignage a ainsi permis d'apporter un éclairage sur les différents programmes.

« QUELS ENJEUX POUR LES ACTEURS CULTURELS D'AUVERGNE ? »

Témoignages

- **Sostenuto**, projet de coopération pour le développement du potentiel d'innovation de l'espace Med en expérimentant des modes innovants de gestion et d'organisation dans le secteur culturel et créatif, Fabienne Trotte, responsable du Pôle Prospective au Relais culture Europe ;
- Les résidences d'entrepreneurs, Henri Talamy, chargé de l'accompagnement de projets et de la création d'entreprises à l'Agence régionale du développement des territoires ;
- Projets internationaux, Compagnie de théâtre Le Procédé Zèbre, Fabrice Dubusset, metteur en scène.

En ouverture à la table ronde, une séquence vidéo réalisée par LE TRANSFO sur le thème « culture et innovation » est proposée. Plusieurs artistes et acteurs culturels ont exprimé en quelques mots ce que leur inspire ce thème. Quelques grandes lignes se dégagent : « S'ouvrir à des champs que l'on ne connaît pas » ; « Culture et innovation : cela a à voir avec une implication politique » ; « Il n'y a pas de projet idéal, il doit surtout y avoir une envie de se retrouver ensemble ».

Pascal Brunet assure l'introduction de la table ronde : il nous rappelle que l'année 2009 est placée sous le signe de l'innovation et de la créativité par l'éducation et la culture. Il précise que, pour l'instant, ceci est surtout capté par les Anglo-Saxons. Pascal Brunet souligne : « Ce qu'est l'économie solidaire est très mal comprise en France. Il y a un réel décalage entre l'initiative et le discours ». Le secteur culturel s'empare finalement très peu de ces questions d'innovation et de créativité alors qu'elles sont en rapport direct avec les enjeux sociaux et d'équité.

Sostenuto, premier projet présenté, par Fabienne Trotte, responsable du Pôle Prospective au Relais culture Europe.

Sostenuto est un projet européen dans lequel est impliqué le Relais culture Europe, avec d'autres structures culturelles d'Italie, de Slovénie et du Monténégro. Il s'inscrit dans la zone MED (qui va du Sud du Portugal jusqu'à la Grèce) et s'attache à penser la culture comme innovation. Comment renforcer les capacités d'innovation du secteur culturel dans l'espace méditerranéen ? Comment accompagner sa mutation vers de nouveaux modèles économiques et sociaux ? Comment encourager la prise en compte de ses capacités d'innovation par les décideurs, aménageurs, financeurs ? Telles sont les questions auxquelles s'attache ce projet qui propose d'expérimenter des pratiques innovantes dans le secteur culturel (couveuse, cluster, système d'échange non monétaire, nouveaux modes de gouvernance), de modéliser ces expériences et de favoriser leur dissémination et leur appropriation dans l'espace méditerranéen et au-delà.

Ce projet est financé par le programme Interreg IV B MED. Il s'agit d'un projet culturel qui a été positionné dans un programme qui n'est pas directement dédié à la culture.

Fabienne Trotte souligne que l'espace MED est confronté à de grandes difficultés, notamment en ce qui concerne les écarts entre zone rurale et zone urbaine, les différences de richesses selon les régions, etc. Ils sont 7 partenaires au total sur ce projet et la présence du Relais culture Europe y est totalement justifiée par ses compétences à gérer ce type d'action. Ce projet est la preuve parfaite que des acteurs culturels peuvent être acteurs du développement d'un territoire. La publication d'un livre vert est en projet afin de faire remonter l'information. Fabienne Trotte insiste sur la nécessité de faire « entrer » la culture comme vecteur d'économie sociale et solidaire.

Les résidences d'entrepreneurs, par Henri Talamy, chargé de l'accompagnement des porteurs de projets et de la création d'entreprises à l'Agence régionale du développement des territoires (ARDTA), qui a pour mission de travailler sur « l'accueil de nouvelles populations ».

La résidence d'entrepreneurs est un dispositif original, innovant et exclusif au niveau national. Calquées sur le principe des résidences d'artistes, les résidences d'entrepreneurs ont pour but de permettre au futur créateur ou repreneur de mener à bien son projet professionnel en Auvergne. Sont pris en charge ses frais de déplacement et d'hébergement, et une rémunération mensuelle peut même lui être proposée le temps de démarrer son activité. Un suivi personnalisé des projets est effectué au sein de l'équipe.

Il existe deux types de résidences :

Résidences courtes

La résidence d'entrepreneur de courte durée est destinée aux porteurs de projet extérieurs à la région. Elle comprend un accompagnement par les acteurs locaux, agents des collectivités territoriales, représentants des chambres consulaires... Et ce aussi bien sur l'aspect professionnel que sur l'aspect « nouvelle vie » du projet. Elle inclut également la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pendant un ou plusieurs séjours de quelques jours. La durée est de 2 jours à 2 semaines.

La résidence courte doit être demandée par le territoire local où se trouve le projet d'installation.

Résidences longues

La résidence d'entrepreneur de longue durée est dédiée à des projets de création plutôt complexes demandant à être affinés et validés sur le terrain. La résidence longue consiste en une prise en charge des frais professionnels et le versement d'un revenu le temps de concrétiser l'idée d'activité. Des formations peuvent également être proposées en complément du dispositif dont peuvent bénéficier les créateurs extérieurs et les Auvergnats. La durée est de 2 à 6 mois (parfois 1 an).

Le comité de sélection régional se réunit environ tous les deux mois pour l'examen des dossiers déposés et la sélection des porteurs de projet.

Les projets reçus proviennent de tous les domaines d'activités. Pour le moment : 211 résidences courtes déjà lancées (64% de concrétisation), 53 résidences longues engagées depuis 2008 et une reconnaissance nationale de la qualité et de l'efficacité du dispositif. Cofinancé par l'Union européenne et le programme FEDER (Fonds européen de développement régional), ce dispositif montre qu'il est possible, pour les entreprises culturelles, de bénéficier de financement non dédié, au départ, à la culture.

Henri Talamy nous explique que le levier pour entrer dans ce dispositif a été l'intérêt économique qu'ont pu relever les instances européennes et la région Auvergne.

Pour plus d'informations et de détails sur les résidences d'entrepreneurs : www.auvergnelife.tv

Projets internationaux. Compagnie de théâtre Le Pro-cédé Zèbre, par Fabrice Dubusset, metteur en scène.

Fabrice Dubusset anime des ateliers pour des comédiens amateurs, ainsi qu'un atelier thérapeutique pour des patients suivis en psychiatrie. Il collabore avec des partenaires de différents pays européens pour des projets artistiques ou pédagogiques, comme le projet d'enseignement du français par le théâtre qu'il conduit aux Pays-Bas. L'intégration des personnes handicapées est une composante de sa démarche artistique et Fabrice Dubusset est impliqué dans la création d'un ESAT à vocation artistique (ESAT est le nouveau nom des CAT : Centres d'Aide par le Travail). Il se trouve être sur des pratiques innovantes en matière de création et de diffusion. Il sollicite actuellement le Fonds social européen pour son projet d'ESAT qui se veut travailler à de nouvelles formes d'organisation sociale et économique.

Fabrice Dubusset nous confie que pour travailler avec l'Europe, au départ, il faut un désir, une volonté. Il a

travaillé avec plusieurs pays, dont la Roumanie, les Pays-Bas, l'Italie, l'Autriche, le Royaume-Uni, la Bosnie, peut-être avec le Portugal bientôt... A la racine de ces collaborations, ce sont des rencontres avec des professeurs de français qui ont permis à ces projets d'exister. Pour le moment, il n'a jamais bénéficié d'aides européennes (il était invité par les pays) mais il a envie de développer cela désormais. Travailler avec l'Europe demande du temps et de la patience. Ceci oblige à réfléchir à la construction du projet pour, surtout, ne pas perdre le lien. Il témoigne que le handicap constitué par la barrière de la langue est bien réel.

Le projet mené avec les Pays-Bas : « Apprendre le français par le théâtre », a été cité comme projet « innovant », maintenant soutenu par l'Ambassade de France.

Fabrice Dubusset nous dit qu'au niveau social, il se passe quelque chose lors de ces expériences, il se crée du lien social avec tous ceux qui participent. Cette manière d'amener le théâtre crée du lien social. Il nous parle également de son travail avec « le handicap », de son travail avec l'univers de la psychiatrie. Il déclare que « la psychiatrie est malade aujourd'hui », que le secteur est bien malmené dans notre société et que dans son travail avec des patients suivis en psychiatrie, là aussi, du lien social se crée.

L'objectif de l'ESAT est d'amener des personnes différentes à l'intérieur. « Pourquoi ne pas accueillir des étrangers », se demande-t-il, car il a très envie d'échanges entre pays. Sa réflexion porte aujourd'hui sur la façon de faire se rencontrer les différents handicaps : celui de la langue, celui de la maladie, celui des artistes qui sont parfois « empêtrés », désœuvrés

au milieu de tout ça. Ce qui est sûr, c'est qu'il souhaite que ses projets puissent s'inscrire dans un projet européen.

A l'issue de ces 3 témoignages, Nicole Combezou déclare que l'on demande aujourd'hui aux acteurs culturels quelque chose de difficile : se décaler de leurs habitudes, du cœur de leur métier d'artiste pour penser leurs projets en termes d'impact économique, social, environnemental, etc., au sein de l'Europe.

QUESTIONS ET RÉFLEXIONS DES PARTICIPANTS :

- Christophe Tarreiras, ancien élève des Beaux-Arts, bénéficie d'une résidence d'entrepreneur. Par cette démarche, il a fait le choix d'être en rupture avec le parcours habituel des gens sortant des Beaux-Arts. Son idée est de proposer ses compétences de plasticien à des entreprises, dans le but de promouvoir leur image. Il se situe ainsi à mi-chemin entre la communication et le développement culturel en utilisant des circuits autres que les Centres d'arts... Il met cette démarche en place depuis 1 an et déclare que même si cela ne lui permet pas encore de gagner sa vie, il s'agit néanmoins d'un sérieux atout pour démarrer son activité et pénétrer des réseaux professionnels.

- Nicole Combezou insiste, en effet, sur l'importance de se constituer des réseaux.

Sont également présents dans la salle plusieurs représentants de structures ayant bénéficié de financements européens : Gabriel Soucheyre, Vidéoformes (Programme culture) ; Sabine Thuillier (architecte), association Pixel (FSE et résidence d'entrepreneur) ; Agnès Timmers, festival des Musiques démesurées (Programme dialogue interculturel). Ces exemples sont significatifs pour donner une idée des types de financements qu'il est possible de solliciter.

Pour Pascal Brunet, il est impératif d'être également innovant dans la recherche de financements. « Peut-être que l'innovation, c'est de s'assurer de l'équité, du partage, de la coopération », déclare-t-il. La question est donc bien celle de l'émergence d'une politique culturelle européenne et, lorsque l'on parle de politique culturelle, on est bien obligé de penser la question des financements afin que le corps culturel puisse se ressaisir des questions qui le concernent.

« QUELS ENJEUX POUR LES ACTEURS CULTURELS D'Auvergne ? »

Témoignages :

- Opéra franco-polonais : mémoire minière, Céline Buvat-Rougeron, chargée du développement culturel, Syndicat Mixte Pays des Combrailles – Territoire d'Issoire ;

- Association des libraires indépendants d'Auvergne (LIRA),

Anne Branger, présidente de LIRA ;

- Parcs en Résidences,

Nils Brunet, chargé de mission Développement culturel et patrimoine au Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Nous visionnons une séquence vidéo réalisée par LE TRANSFO. A la question « Quel est l'intérêt pour un territoire rural de s'ouvrir à l'Europe ? », les personnes interrogées voient là une chance de promouvoir des échanges enrichissants, un véritable enjeu pédagogique, une possibilité de développer et d'aménager un territoire et peut-être, aussi, une belle occasion de faire naître un sentiment, une « idée » de l'Europe.

Comment se pose la question culturelle dans cette grande politique de l'Union européenne ? Tel est l'enjeu de cette dernière table ronde.

Opéra franco-polonais : mémoire minière, par Céline Buvat-Rougeron, chargée du développement culturel, Syndicat mixte du Pays des Combrailles.

Céline Buvat-Rougeron est chargée du développement culturel au SMAT des Combrailles. Elle pilote un projet de création d'opéra sur le thème de la mine qui implique des lycéens de son territoire, du territoire d'Issoire et d'un territoire de Pologne.

Nicole Combezou l'interroge : « Pourquoi se lancer dans un projet comme celui-ci ? Pourquoi aller chercher un partenaire en Pologne ? Qu'en attendez-vous en termes de développement ? »

Céline Buvat-Rougeron explique que le départ de cette aventure est lié à un projet de création d'une école de musique du territoire des Combrailles. L'idée était de réunir les différentes écoles pour créer une école de Pays. L'objectif, en terme de développement est d'avoir une école de musique plus attractive et rendue plus forte par le regroupement. Le partenariat avec la Pologne a très vite été une évidence en raison de la mé-

moire minière commune, et aussi parce que l'équipe du Pays des Combrailles a identifié, en Pologne, une école de musique axée sur les instruments à cordes, très peu développés dans leurs écoles.

Ce projet de création d'un opéra franco-polonais basé sur la mémoire minière des territoires a retenu l'attention des instances européennes. Céline Buvat-Rougeron nous explique que la composition musicale de l'opéra a été confiée à un professionnel. L'écriture du scénario a été confiée à une jeune femme non professionnelle mais qui possède une solide formation. Cela a donné naissance à un scénario « décalé » s'appuyant sur la mémoire minière. L'interprétation sera mi-française, mi-polonaise. Il n'y a pas de travail de traduction prévu. Ainsi, les Français chanteront en polonais et les Polonais en français. La diffusion de cet opéra est prévue en avril 2010 dans 3 communes des Combrailles (et Brassac-les-Mines) et en juillet 2010 en Pologne. Céline Buvat-Rougeron espère ardemment que cette aventure sera un succès.

Association des libraires indépendants d'Auvergne (LIRA), par Anne Branger, présidente de LIRA.

Anne Branger est libraire. Elle a repris et ré-ouvert, il y a 3 ans, une librairie à Billom. Elle est présidente de l'Association des librairies indépendantes d'Auvergne (LIRA). Elle a porté, pour l'association, un projet auprès du Fonds social européen sur la proposition « d'utiliser le livre et le réseau associatif des librairies indépendantes comme outils d'animation et de développement d'un territoire ».

Nicole Combezou lui demande de nous expliquer sa démarche car le lien entre le projet de l'association et le FSE n'est pas évident à saisir.

Anne Branger déclare, en préambule, que « prendre du recul, c'est prendre de la hauteur » et telle a été la démarche pour la mise en place de ce projet. Au départ de l'aventure, un constat : les professionnels du livre sont très isolés en Auvergne et les libraires étaient très peu en contact les uns avec les autres. La création de LIRA a été une réponse à ce problème. Créée en septembre 2007, grâce au TRANSFO, LIRA a permis de fédérer 25 libraires auvergnats.

L'objectif de l'association était de rompre l'isolement, et des libraires, et des publics. Anne Branget nous explique que le projet s'articule autour de 2 axes : un axe en interne, sous la forme de formations faites par les professionnels du livre à destination des professionnels du livre ; un axe en externe, avec la mise en place d'une saison culturelle sous la forme de promenades d'auteurs. Si ce projet a intéressé l'Europe c'est, notamment, parce que LIRA a proposé une réelle innovation dans les modes de comportement des libraires : « travailler ensemble », ce qui était une véritable révolution pour des libraires indépendants habitués,

par définition, à travailler seuls. Ce projet a également intéressé l'Europe car celle-ci souhaite un accès à la connaissance généralisé. De plus, la mutualisation des moyens est l'un des axes du développement durable. Enfin, ce projet répond également à un souci d'équité, il assure une cohésion entre plusieurs territoires et la cohésion d'un fonctionnement de groupe.

Parcs en Résidences, par Nils Brunet, chargé de mission Développement culturel et patrimoine et aussi responsable du Pôle culture, éducation au territoire et vie associative au Parc naturel régional des Causse du Quercy. Il est également intervenant au sein du Département Carrières sociales, de l'IUT de Figeac et administrateur de l'association Derrière le hublot, à Capdenac-Gare (12). Il coordonne le projet de Parcs en Résidences sur les 5 Parcs naturels régionaux du Massif Central.

Cinq collectifs artistiques pluridisciplinaires ont été accueillis en résidence dans 5 Parcs naturels régionaux partenaires du projet. Il s'agissait pour les équipes artistiques de créer et de diffuser sur les communes des Parcs, une œuvre originale sur la notion d'accueil et d'intégration des « nouveaux arrivants ». Ce projet de coopération inter-territoriale a été soutenu par le Programme européen Leader+.

Nils Brunet nous explique d'abord qu'un Parc naturel régional, c'est un territoire remarquable et remarquable. L'expérimentation et l'innovation font partie des missions des Parcs naturels régionaux. Pour mener à bien le projet qu'il nous présente, des artistes ont été sollicités par le biais d'une commande publique. Ce collectif d'artistes était tenu de s'immerger au sein du territoire et d'aller à la rencontre de la population locale avec, à l'arrivée, la production d'une œuvre. Cinq créations (une par Parc) ont ainsi vu le jour. Un documentaire a également été réalisé et la diffusion en a été faite largement afin de faire connaître ce pro-

jet. Nils Brunet affirme que cette expérience a apporté beaucoup de choses sur le plan de la coopération : prise de conscience de sujets sociaux, échanges de méthodes de travail, question de l'accueil et de l'intégration des artistes, etc. Cela a également permis de sensibiliser les élus sur la question du « comment vivre ensemble ? ». Ce projet a donc été financé par Leader+ (ancienne version) et par une aide locale.

A l'issue de ces 3 interventions, la parole est donnée à Solenne Corand, du ARDTA, animatrice du Réseau rural et du Programme Leader, ainsi qu'à Marie Hergat, de la DRAF Auvergne, animatrice du Réseau rural, autorité de gestion du Programme Leader. Elles nous présentent brièvement leur structure et leurs missions et rappellent que tout projet doit être rattaché au territoire sur lequel il se réalise.

- Nicole Combezou nous signale qu'en Auvergne, 3 structures ont été sélectionnées pour bénéficier des Programmes culture Europe : Vidéofformes (Clermont-Ferrand) ; Le festival Les Cultures du Monde (Gannat) ; Euroculture en Pays Gentiane (Cantal).



SYNTHESE ET CLÔTURE

Par Simon Pourret et Pascal Brunet

Simon Pourret rappelle que l'Auvergne était très peu investie dans la question de l'Europe. Face à ce constat, LE TRANSFO avait organisé une première rencontre en 2007 afin de mettre en place une réflexion autour des questions européennes. Aujourd'hui, l'objectif était double : sur le plan théorique, il s'agissait de « prendre le temps de remettre les réflexions sur le tapis, de faire le point et de prendre du recul sur la position française par rapport à l'Europe » ; sur le plan pratique, il était primordial de présenter différents projets, réalisés ou en cours, pour lesquels les équipes de réalisation ont su se saisir, de manière exemplaire, des possibilités offertes par l'Europe. La prochaine étape sera d'élargir la réflexion et les interrogations sur la place de la France dans la construction culturelle de l'Europe. Simon Pourret énonce qu'il est très attaché au sens que l'on donne aux choses, aux projets.

Pascal Brunet déclare que le contexte général de crise influe énormément sur la façon de percevoir les choses. En écho aux paroles de Simon Pourret, il souligne qu'il y a deux entrées possibles pour s'impliquer dans la construction européenne : le débat et les projets. L'important est de se mettre en position d'acteur. Côté débat, les choses sont sans doute plus complexes que côté projets car les choses sont très compliquées et qu'on ne maîtrise pas tous les éléments. À ses yeux, la question est surtout de « devenir plus sérieux » par rapport à l'Europe, de regarder en direction de l'objet politique qu'est l'Europe. « Ce que l'on va faire émerger sera complexe et il faut l'accepter comme tel », conclut-il.